

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Master Design	
Orientation	Type Design	
Titre du module	Typographie II	
Code	1MaDeTD22	DCV303862FE20
Type de formation	Master	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant·e·s)	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module <i>Typographie II</i> renforce les compétences du module <i>Typographie I</i>. Il propose l'acquisition de compétences permettant d'identifier et évaluer les codes qui influencent la réalisation de projets typographiques. Le processus d'acquisition est basé sur des éléments esthétiques, techniques, historiques, culturels, sociétaux, cognitifs ainsi que sur une approche globale de la culture typographique et de l'histoire de l'écriture.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le module est principalement composé des ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optical sizes: création de caractères adaptés aux supports et à la taille de leur reproduction; • Type in use: mise en page des caractères dessinés dans les autres ateliers, création de spécimen, sur papier ou écran, utilisation du matériel typographique, design éditorial. <p>Sous la dénomination Type lectures, des cours magistraux sont en outre proposés par des enseignant·e·s régulier·e·s et invité·e·s ponctuel·le·s, sur des sujets historiques ou techniques liés à la typographie et au graphisme. L'orthotypographie et les règles de mise en page sont également au programme d'un cours intitulé Setting type in detail. Enfin, des visites d'établissements d'archives, des rencontres avec les étudiant·e·s et enseignant·e·s des autres orientations MA Design de l'ECAL, ainsi que l'intervention ponctuelle de professionnel·le·s présentant leurs travaux figurent à l'agenda du module.</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>En fin de semestre, les travaux réalisés dans les ateliers sont évalués par un jury composé des enseignant·e·s de l'orientation MA Type Design. Les cours magistraux, visites et autres interventions ponctuelles ne sont pas soumis à notation.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p>
Enseignant·e·s	Kai Bernau, Julia Born, Marie Lusa, Alice Savoie, Chi-Long Trieu, Matthieu Cortat et intervenant·e·s externes

Responsable du module	Matthieu Cortat	
Descriptif validé le	29 juillet 2020	Par Matthieu Cortat